

Dans le cadre du Schéma Directeur des Parcs Relais, SNCF Transilien et le STIF modernisent les parcs de stationnement des gares d'Île-de-France.

En améliorant les parcs de stationnement, nous vous invitons à privilégier les transports publics et à adopter un comportement éco-mobile.

En parallèle, depuis septembre 2009, pour limiter les émissions de CO₂, SNCF Transilien vous facilite le covoiturage pour vous rendre de chez vous à votre gare : plus d'information sur le site transilien.com.

Les parcs de stationnement respectant des critères précis de qualité de service seront labellisés «Parcs Relais» (voir détails à l'intérieur du dépliant).

C'est dans cet objectif que les parcs de stationnement de la gare de Souppes Château Landon vont être rénovés.

L'ensemble des travaux est évalué à 1 432 000€ et entièrement financé par le STIF.

DURÉE DES TRAVAUX :

Les travaux commenceront le 19 septembre 2011 pour se terminer fin février 2012.

SERVICES TRANSILIEN

INFORMATION
HORAIRES
TARIFS
INFOS TRAFIC

Appli Transilien : disponible sur App Store et Android Market

Site Internet : transilien.com

Site mobile : transilien.mobi

SMS pour les horaires en temps réel :
4 10 20 

Taper le nom de votre gare de départ et envoyer au 4 10 20 

Prix d'un SMS + 0,05 € 

36 58

le nouveau numéro de SNCF Transilien

Le **36 58** (0,23 € ttc/min*) vous permet de :

- **connaître les horaires en Île-de-France** (dites «horaires»),
- **être au courant des conditions de trafic** sur les lignes Transilien (dites «trafic»),
- **joindre un conseiller entre 7h et 21h** (dites «conseiller»),
- **contacter le service des objets trouvés** (dites «objets trouvés»).

*à partir d'un poste fixe.

Relations Clientèle SNCF Transilien
94207 IVRY cedex

LIGNE R TRANSILIEN



LABELLISATION DES PARCS RELAIS DE LA GARE TRANSILIEN DE SOUPPES CHÂTEAU LANDON



QUALITÉ DE SERVICE «PARC RELAIS»

La labellisation «Parc Relais» garantit au client des espaces de stationnement d'une qualité de prestation standardisée dans les domaines de l'accueil, de l'information, de la propreté, de la sécurité et des conditions d'accès aux transports publics.

LES IMPACTS SUR LES CONDITIONS DE STATIONNEMENT PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX :

Vous aurez la possibilité de stationner dans les parcs municipaux gratuits situés aux alentours de la gare : parking de La Poste et parking de L'Esclingand.

Pour plus de détails sur les conditions d'utilisation, nous vous invitons à prendre directement contact avec la mairie.

45 places de stationnement seront maintenues dans le parc P1 pendant toute la durée des travaux. Le parc P2 sera ouvert jusqu'au 31 Décembre 2011



LES TRAVAUX

Les différentes phases de travaux :

Les parcs de stationnement de Souppes Château Landon seront en travaux à partir du 19 septembre 2011 jusqu'à fin février 2012.

Des travaux de rénovation et de mise en qualité du parc seront réalisés pour obtenir la labellisation «Parc relais».

Phase 1 du 19 septembre 2011 au 31 décembre 2011 : travaux au niveau du Parc Relais 1. 45 places de stationnement seront maintenues pendant les travaux

Phase 2 du 1 janvier 2012 au 28 février 2012 travaux au niveau du Parc relais 2. (parc fermé)

Pour vous abonner :

Soyez les premiers à vous abonner.

Dans sa nouvelle configuration, l'offre de stationnement comprendra 301 places.

L'abonnement mensuel sera de 15€ par mois.

Afin de vous garantir une place à la fin des travaux, nous vous recommandons de prendre contact, à partir du 15 janvier 2012, avec l'exploitant du parc de stationnement EFFIA.

Vous pouvez contacter le service client d'EFFIA :

N° Indigo 0 825 888 826

Service clients (du lundi au vendredi, de 08h30 à 18h00) 0,15 euros TTC / minute

Les avantages clients existants et à venir à l'issue des travaux :

Une meilleure qualité de service pour une offre de 301 places :

- Une mise aux normes d'accessibilité PMR.
- Un parc plus sûr : renforcement de la vidéosurveillance, de l'éclairage et installation d'un nouvel équipement de contrôle d'accès.
- Des zones de stationnement mieux signalées.
- Des places dédiées au covoiturage.
- L'installation de nouveaux dispositifs de stationnement vélos et de places motos.
- Une propreté, un entretien et un confort améliorés.
- Des places dédiées au covoiturage.